



BONZI



**Régulateur de
croissance
pour plantes en pot**

 **fournitures
horticoles
PUTEAUX**

Etablissements PUTEAUX SA
20, rue Jacques Duclos BP 83
ZI le gros caillou
78344 Les Clayes-sous-Bois Cedex

Tél. : 01 30 07 79 20
Fax : 01 30 07 79 21
E-mail puteaux.sa@wanadoo.fr
Site : [http ://www.puteaux-sa.fr](http://www.puteaux-sa.fr)

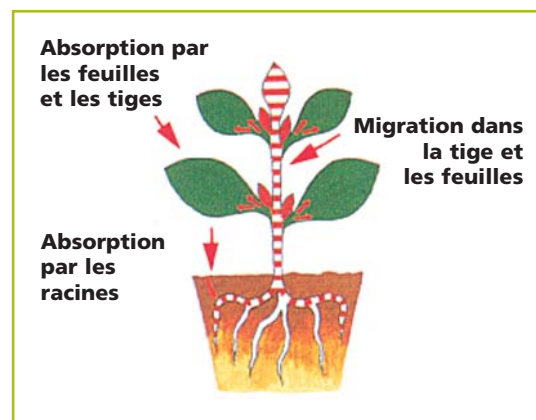
- ▶ **BONZI est un régulateur de croissance** qui permet de diminuer le volume des plantes et de leur procurer un port plus compact avec un meilleur équilibre fleurs/tiges. L'aspect général de la plante s'en trouve amélioré avec un feuillage plus vert et une densité de fleurs plus importante.

Le paclobutrazol, matière active de BONZI, peut être absorbé par les racines, les tiges et les feuilles. Il migre ensuite par le xylème de la plante.

- ▶ **BONZI est efficace** sur toutes les espèces expérimentées :

- Chrysanthème
- Pelargonium (géranium)
- Poinsettia
- Fuchsia
- Kalanchoe
- Calceolaire
- Petunia
- Verveine
- Dipladenia
- Gardenia
- Rosier miniature
- Cyclamen
- Dianthus barbatus
- Sauge
- Impatience, etc...

- ▶ **BONZI améliore la précocité de certaines espèces.** Il présente une sélectivité parfaite et un effet durable dès les faibles doses.



COMMENT L'UTILISER ?

- ▶ Traiter en période de croissance végétative active des plantes.
- ▶ Appliquer BONZI en pulvérisation foliaire jusqu'au point de ruissellement.
- ▶ Procéder à des essais préliminaires afin de définir les conditions d'emploi adaptées aux conditions culturales et aux effets recherchés.

A titre indicatif, dose sur chrysanthème, pelargonium, fuchsia : 3 à 5 ml/l en 2 à 3 applications.

Recommandations d'emploi

BONZI reste actif dans le sol pendant quelques mois. Aussi est-il recommandé de :

- ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire,
- ne pas pulvériser sur une surface destinée à être mise en culture, ou alors, la protéger par une bâche en plastique,
- ne pas utiliser les pots et leur contenu (terreau, substrat) après traitement BONZI,
- ne pas réutiliser les eaux résiduelles d'arrosage ou d'irrigation après un traitement BONZI.

Fiche de Données de Sécurité sur minitel : 0836 057 057 (appel gratuit)
ou Site Internet : www.syngenta-agro.fr

N° d'appel en cas d'urgence – Tél. : 01 39 42 20 30.

Renseignements techniques :  0 825 00 05 52

0,150 € TTC / MN

Important : Bien lire l'étiquette avant toute utilisation. Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications sur lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous les facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de vente du Ministère de l'Agriculture. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il appartient à l'utilisateur, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.